



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 26 mai 2010 — N° 122

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Thériault (Anjou) fait une déclaration concernant la Semaine de l'aphasie.

M. Tremblay (Masson) fait une déclaration concernant une demande d'enquête publique.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant le concours Coups de cœur Semaine québécoise des familles.

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration concernant une demande d'enquête publique.

Mme Roy (Lotbinière) fait une déclaration concernant les 100 ans de Mme Jeanne Durand.

26 mai 2010

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration concernant le journal l'Oie blanche de Montmagny.

M. Robert (Prévost) fait une déclaration concernant une demande d'enquête publique.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant le restaurant L'Aromate, gagnant du Grand prix du tourisme du développement touristique.

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration concernant une demande d'enquête publique.

M. Bergman (D'Arcy-McGee) fait une déclaration concernant le 100^e anniversaire du Centre gériatrique Maimonides.

À 9 h 56, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 08.

Moment de recueillement

26 mai 2010

Dépôts de rapports de commissions

Mme Malavoy (Taillon), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 11, 16, 18, 23, 24, 25, 30, 31 mars, les 14, 22 avril, et les 19 et 25 mai 2010 a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1330-20100526)

M. Ouimet (Marquette), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 25 mai 2010, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 97, Loi proclamant le Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail. Le rapport ne contient pas d'amendement.

(Dépôt n° 1331-20100526)

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 25 mai 2010, a procédé à l'audition de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

(Dépôt n° 1332-20100526)

M. Marsan (Robert-Baldwin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 25 mai 2010, a procédé à des consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 86, Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011.

(Dépôt n° 1333-20100526)

26 mai 2010

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 9 348 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le projet de modification du calendrier scolaire.

(Dépôt n° 1334-20100526)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction sont déposés :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 512 citoyens et citoyennes du Québec, par M. McKay (L'Assomption);

(Dépôt n° 1335-20100526)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 160 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Aussant (Nicolet-Yamaska).

(Dépôt n° 1336-20100526)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Hamad, ministre du Travail, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Copie d'une décision de la Régie de l'énergie datée du 8 octobre 2009, concernant la demande d'approbation de l'entente relative à la suspension temporaire des activités de production d'électricité à la centrale de Bécancour intervenue entre Hydro-Québec Distribution et TransCanada Energy Ltd.

(Dépôt n° 1337-20100526)

26 mai 2010

À la demande de M. le président, M. Gaudreault (Jonquière) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Kotto (Bourget), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite le pianiste Alain Lefèvre pour sa prestation du concerto d'André Mathieu à l'Exposition universelle de Shanghai;

QU'elle souligne sa contribution à faire connaître et reconnaître le talent, voire le génie de feu André Mathieu, pianiste virtuose et compositeur québécois.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Blais, ministre responsable des Aînés, conjointement avec Mme Lapointe (Crémazie), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 4^e édition de la Marche de la mémoire Rona qui se tiendra ce dimanche 30 mai au profit des Sociétés Alzheimer du Québec; depuis plus de 20 ans, ces organismes dispensent gratuitement de nombreux services d'aide et de soutien aux personnes atteintes de cette maladie ainsi qu'à leurs proches, en se rappelant que 120 000 personnes sont atteintes de cette maladie ou d'une affection connexe en 2010.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

26 mai 2010

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 101, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement et d'autres lois instituant des régimes de retraite du secteur public.

26 mai 2010

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 83, Loi encadrant l'obligation faite à l'État de financer certains services juridiques.

Après débat, le rapport est adopté.

À 11 h 49, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 h 00.

Les travaux reprennent à 15 h 02.

M. Gendron, troisième vice-président, rend la directive suivante quant au maintien du décorum de l'Assemblée :

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

Pendant la séance, le public admis dans les tribunes doit se tenir assis et en silence. Tout signe d'approbation ou de désapprobation leur est interdit. Dans le contexte actuel, afin de ne pas nuire au bon déroulement des travaux, la présidence demande à toute personne dans le public qui porte un signe distinctif de le mettre à l'écart.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Marois, chef de l'opposition officielle, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige la tenue d'une enquête publique et indépendante sur l'ensemble des allégations liées à l'industrie de la construction, à l'octroi de contrats gouvernementaux, de permis ou de subventions ainsi que sur le financement des partis politiques.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont réservées à l'auteur de la motion pour sa réplique, 5 minutes sont allouées au député de Mercier, 3 minutes secondes sont allouées à chacun des deux autres députés indépendants; 7 minutes 45 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 47 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 44 minutes 15 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle; et le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Un débat s'ensuit.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, M. Leclair (Beauharnois) retire certains propos non parlementaires.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

26 mai 2010

(Vote n° 92 en annexe)

Pour : **54** Contre : **59** Abstention : **0**

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Dutil, ministre du Revenu, propose que le principe du projet de loi n° 96, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 96 est adopté.

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 96 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 27 mai 2010, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

26 mai 2010

À 17 h 41, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 27 mai 2010, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 26 mai 2010, à 16 h 20, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Reid (Orford), le représentant du premier ministre, et de M. Gagnon, directeur du Secrétariat de l'Assemblée et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 90 Loi concernant le parc national du Mont-Orford

Le Président

YVON VALLIÈRES

26 mai 2010

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Marois, chef de l'opposition officielle :

(Vote n° 92)

POUR - 54

Aussant	Doyer	Maltais	Robert
Beaudoin	Drainville	Marceau	Roy
(<i>Mirabel</i>)	Dufour	Marois	Simard
Beaudoin	Ferland	McKay	(<i>Richelieu</i>)
(<i>Rosemont</i>)	Gaudreault	Pagé	St-Arnaud
Bédard	(<i>Jonquière</i>)	Pelletier	Traversy
Bergeron	Gauvreau	(<i>Saint-Hyacinthe</i>)	Tremblay
Bérubé	Girard	Pelletier	Trottier
Blanchet	Grondin	(<i>Rimouski</i>)	Turcotte
Boucher	Hivon	Picard	Villeneuve
Bouillé	Khadir	Pinard	
Caire	Kotto	Poirier	
Champagne	Lapointe	Ratthé	
Charrette	Leclair	Rebello	
Cloutier	Léger	Richard	
Curzi	Lemay	(<i>Duplessis</i>)	
Deltell	Malavoy	Richard	
		(<i>Marguerite-D'Youville</i>)	

CONTRE - 59

Arcand	Charlebois	Huot	Pigeon
Auclair	Chevarie	James	Reid
Bachand	Corbeil	Kelley	Rotiroti
(<i>Arthabaska</i>)	Courchesne	L'Écuyer	Sklavounos
Bachand	D'Amour	Lehouillier	St-Amand
(<i>Outremont</i>)	Diamond	Lessard	St-Pierre
Beauchamp	Drolet	Mamelonet	Thériault
Bergman	Dubourg	Marcoux	Vallée
Bernard	Dupuis	Marsan	Vien
Bernier	Dutil	Matte	Weil
Billette	Gagnon-Tremblay	Ménard	Whissell
Blais	Gaudreault	Moreau	
Bolduc	(<i>Hull</i>)	Morin	
Boulet	Gautrin	Normandeau	
Carrière	Gignac	Ouellette	
Charbonneau	Gonthier	Ouimet	
Charest	Hamad	Paquet	